L'attaque cérébrale: une urgence vitale

AVC_DE

Troisième cause de mortalité en Suisse, l’attaque cérébrale (ou AVC) touche 16’000 personnes chaque année dans notre pays. Pour mieux y faire face, le monde hospitalier s’est organisé en réseau d’unités spécialisées dans la prise en charge de cette pathologie.

La prise en charge des patients victimes d’un AVC (accident vasculaire cérébral, parfois nommé attaque cérébrale) a récemment connu de grandes avancées, avec la création et le développement progressifs de 24 unités spécialisées dans toute la Suisse. L’HFR Fribourg – Hôpital cantonal dispose ainsi depuis 2014 de sa propre Stroke Unit, à savoir une unité cérébrovasculaire disposant de tous les équipements nécessaires à l’établissement immédiat d’un diagnostic et à l’amorce du traitement approprié. « J’ai surtout beaucoup d’admiration pour le travail multidisciplinaire et la grande implication du corps médical et des physiothérapeutes, ergothérapeutes, neuropsychologues et infirmiers spécialisés qui forment notre équipe hautement qualifiée », souligne le Dr Friedrich Medlin, spécialiste en neurologie et co-responsable de la Stroke Unit de l’HFR – la seule du canton.

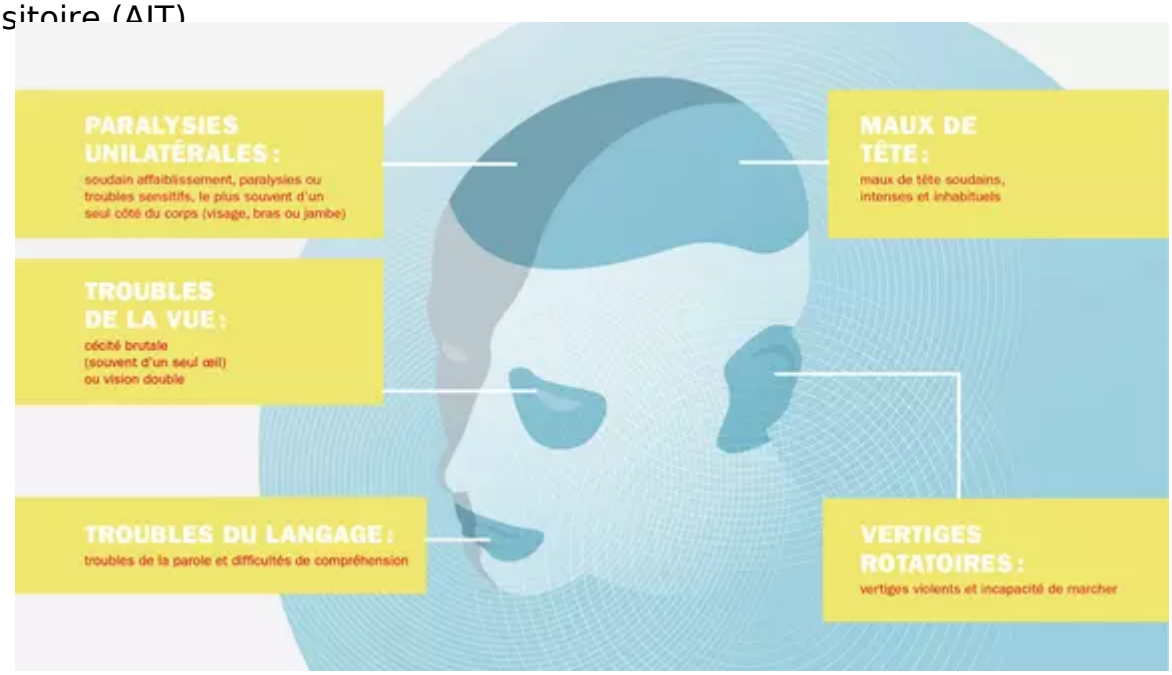
Le médecin voit encore d’autres avantages à une telle infrastructure : « La prise en charge des pathologies neurovasculaires est encadrée par des protocoles précis et le personnel soignant bénéficie de formations régulières et spécifiques. Sans parler des activités de recherche clinique en collaboration avec l’Université de Fribourg. De plus, nous travaillons étroitement avec les départements de neurologie du CHUV à Lausanne et de l’Hôpital de l’Ile à Berne, avec lesquels nous organisons des visioconférences régulières. A noter que sur les quelque 350 hospitalisations enregistrées chaque année à l’HFR pour un AVC, nous ne transférons qu’une vingtaine de cas aigus sévères vers les centres universitaires. »

Une personne sur six

Il est vrai que les enjeux sont à la hauteur des bénéfices apportés par ces unités spécialisées. On estime en effet qu’une personne sur six aura un AVC dans sa vie. En Suisse, un quart des quelque 16’000 personnes touchées chaque année n’y

survivent pas, ce qui en fait la troisième cause de mortalité – derrière les maladies cardiaques et le cancer. Parmi les survivants, plus de la moitié gardent des séquelles neurologiques plus ou moins importantes sous forme de déficit moteur, de troubles cognitifs et du langage ou de troubles sensitifs, pour ne citer que les plus fréquentes.

Pour rappel, un AVC résulte soit de l'obstruction (AVC ischémique), soit de la rupture (AVC hémorragique ou hémorragie cérébrale) d'un vaisseau sanguin, empêchant le cerveau d'être correctement alimenté en oxygène. Lorsque l'attaque cérébrale n'est que temporaire (moins de 24 heures), l'obstruction de l'artère cérébrale se résorbant d'elle-même, on parle alors d'accident ischémique transitoire (AIT).



AVC: prévenir les risques

L'attaque cérébrale n'est pas toujours une fatalité : la moitié des cas pourraient être évités par un mode de vie sain. Tout le monde peut avoir une attaque cérébrale, mais la probabilité augmente nettement avec l'âge et en fonction de certaines prédispositions héréditaires. Néanmoins, il est possible d'agir sur tous les facteurs de risque.

Les mesures préventives de base sont les suivantes : surveiller sa tension artérielle, ne pas fumer, éviter les excès d'alcool, exercer une activité physique régulière, maintenir un poids équilibré, privilégier une alimentation saine, éviter les situations de stress, procéder régulièrement à un bilan des lipides sanguins, vérifier sa glycémie dans le but de prévenir le diabète, traiter une éventuelle

maladie cardiaque.

Agir correctement en cas d'urgence

- L’attaque cérébrale est une urgence vitale. Chaque minute compte! Le précepte suprême est donc le suivant : garder son calme, mais agir rapidement et avec détermination.
- N’attendez pas et appelez immédiatement l’ambulance en composant le numéro d’appel d’urgence 144. N’ayez pas peur de déclencher une fausse alarme !
- Donnez par téléphone l’adresse, le nom et l’âge du patient.Positionnez le patient sur le dos. En cas d’inconscience, mettez-le en position latérale.
- Desserrez-lui ses vêtements et évitez de le faire manger ou boire.
- Eclairez l’appartement et la cage d’escalier. Demandez à un voisin de guider l’ambulance.
- Restez auprès du patient et calmez-le.

Frank-Olivier Baechler
Spécialités
Étiquettes
H24
THEMA
AVC